

# Santé

## Aller vers les plus fragiles et garantir un accès équitable aux droits et aux services publics

### La Ville promeut la santé et un environnement favorable à la santé

#### ADHÉSION DE LA VILLE AUX RÉSEAUX :

- Ville ambassadrice du don d'organes : adoption en Conseil Municipal et signature d'une charte (novembre 2023). La Ville conduit depuis des actions de sensibilisations pour que ses citoyens se positionnent sur le souhait de donner leurs organes à leur entourage. Elle a également organisé une pièce de théâtre visant à sensibiliser sur les dons d'organes (juin 2024).
- Villes et Territoires sans Sida (adhésion mars 2024) - la commune s'engage à poursuivre les actions déjà menées actuellement en matière de lutte contre le VIH, les hépatites et la tuberculose ;
- Ville Santé OMS (décembre 2024). Cette adhésion reconnaît que la Ville de Chambéry promeut la santé globale dans toutes ses politiques publiques
- Activités du service communal d'hygiène et de santé : au service des habitants, ce service communal intervient sur les questions d'hygiène, de salubrité et de nuisances. Il intervient également en matière de lutte contre l'habitat indigne. Il concourt ainsi à lutter contre l'insalubrité des logements et contre les locaux impropres à l'habitation. En 2025, 133 demandes ont été traitées par le service communal d'hygiène et de santé, dont 113 sur l'habitat indigne.

En 6 ans, la Ville s'est engagée pour favoriser la santé des Chambériens, dans tous ses aspects : environnement, cadre de vie, prévention, accès aux soins... Son approche de la santé est donc une approche multi-dimensionnelle, au plus près des besoins et du quotidien.

La Ville a mis des moyens dédiés sur la santé : cela se traduit par la création d'un poste de chargé de mission « santé publique », et d'un poste de coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale (financement Grand Chambéry / ARS), permettant le déploiement d'une politique municipale de santé.

- Travailler sur un environnement favorable à la santé, dans toutes les politiques publiques, et en particulier pour nos enfants :

- Exemples de bonnes pratiques dans les crèches chambériennes : les couches sont écolabellisées, les produits d'hygiène sans perturbateurs endocriniens, sans parfum et sans substances chimiques, les jeux et jouets sont le plus possible biosourcés et en bois. Pour les structures récentes, de la peinture à l'eau est utilisée, le revêtement du sol est en linoléum et la livraison du mobilier a lieu deux mois avant l'ouverture, afin que la majorité des composés organiques volatils aient été émis. Le protocole d'entretien a été revu en 2022 pour passer à des techniques de désinfection mécaniques avec microfibre et sans substances chimiques à part lorsque les produits sont obligatoires (dans la cuisine). Les locaux sont désinfectés à la vapeur sèche une fois par semaine ;

- Exemple de la restauration collective dans les écoles chambériennes : les récipients utilisés pour la réchauffe sont en inox. La vaisselle est en inox, en PVC biosourcé et pyrex. Le fournisseur s'est engagé à proposer des menus avec 40% d'aliments bio, 40% d'aliments provenant de circuits courts et 40% de produits locaux. Il est labellisé Ecocert - deux carottes

- Relance du Conseil Local de Santé Mentale en 2025, avec des premières actions conduites en 2026. Action au niveau de l'agglomération, dans une approche « bassin de vie ».

4 axes stratégiques définis : santé mentale des jeunes, santé mentale et ruralité, culture commune : interconnaissance et concertation des acteurs, sensibilisation et lutte contre l'isolement et la stigmatisation. Reconnaissance du travail engagé et à venir avec un co financement de l'ARS sur la coordination du CLSM pour 5 ans (2025-2029) ;

- Poursuite et renouvellement du plan communal de lutte contre les addictions, avec un financement national de la MILDECA (2024-2026). Quelques exemples d'action :

- Qualification des acteurs : formations d'acteurs (136 professionnels formés depuis 2022, 35 en 2025) et échanges entre professionnels ;
- Prévention des risques, par des actions d'aller vers : médiation par les étudiants pour les étudiants (par les pairs), formation des médiateurs de nuit, maraudes communes Régie Plus / Addictions France ;

- Déploiement des Espaces Publics Sans Tabac : en anticipation de la législation (obligation à l'été 2025), depuis 2021 : toutes les écoles chambériennes (déploiement fini en octobre 2024) + 10 crèches municipales chambériennes (mai 2025), avec des animations avec les parents sur le sujet du tabac

- Lancement en 2026 de l'expérimentation sécurité sociale alimentaire à Chambéry : pour favoriser une nourriture équilibrée pour les familles chambériennes de deux enfants et plus, en monnaie locale, avec un soutien financier de la CAF dont le montant dépend du quotient familial ;



- Création par Cristal Habitat de l'internat Valérieux, une résidence de 35 logements pour les internes en médecine.

### La municipalité agit pour rendre les soins accessibles à tous et réduire les inégalités sociales de santé

- Mise en place d'une mutuelle communale depuis avril 2023 : mutuelle pour tous les Chambériens, accessible sans questionnaire médical, sans limite d'âge ni condition de ressources, elle propose des cotisations 20 à 30 % inférieures à celles des mutuelles classiques, la mutuelle communale permet ainsi aux retraités, étudiants, chômeurs notamment et à tous ceux dont les faibles revenus empêchent d'envisager une adhésion à une mutuelle de bénéficier d'un meilleur accès aux soins. Près de 700 adhérents fin 2025.

- Ouverture de trois centres de santé : un centre de santé communautaire au Biollay, une maison de santé au Faubourg Montmélian, une maison de santé à Vétrotex (Verger)

- La Ville souhaite lutter contre la précarité menstruelle et promouvoir la santé des femmes. Elle a mis en place 4 distributeurs gratuits de

protections périodiques au sein des équipements municipaux, permettant la distribution de 500 serviettes hygiéniques et tampons par mois.

- Relance de l'atelier santé ville dans les quartiers prioritaires de la Ville (Hauts de Chambéry, Biollay) : la Ville copilote avec l'Etat l'Atelier Santé Ville (ASV) qui est le volet santé du Contrat de ville. Elle met à disposition du Pôle de santé, association qui met en œuvre l'ASV, des locaux. Le Pôle de santé permet le suivi et l'accompagnement de personnes ayant des situations complexes en favorisant la coordination des différents professionnels libéraux. Il mène également des actions autour de la mobilité, la santé mentale, la parentalité... 4 axes prioritaires : santé des femmes / santé mentale / accès aux droits et aux soins / prévention et dépistage. Exemples d'actions : mise en lien du CSAB avec une psychomotricienne pour des ateliers équilibre pour des personnes âgées, des ateliers alimentation au collège Côte Rousse, des permanences d'accès aux droits en matière de santé (en 2024 : en lien avec le CSAB, 49 habitants accompagnés au Biollay, à l'espace Ressources Santé 120 habitants accompagnés sur les Hauts de Chambéry).

## Les chiffres du mandat

**3 maisons de santé** ouverts sur le territoire communal (Biollay, Faubourg Montmélian, Vétrotex)

Près de **700 adhérents à la mutuelle** communale fin 2025, avec des cotisations 20 à 30 % inférieures aux mutuelles classiques

**136 professionnels formés** aux questions d'addictions depuis 2022

**133 situations traitées** par le service communal d'hygiène et de santé en 2025, dont 113 liées à l'habitat indigne

**4 distributeurs de protections** périodiques installés, permettant la distribution d'environ 500 protections par mois